

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT A LA SOUS-COMMISSION PETITE ENFANCE  
DU COMITE DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES**

Vu le code général de collectivités territoriales et notamment son article L.3221-7 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.214-5 et D. 214-6 ;

Vu la délibération n°2021-253 du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental, monsieur Jean-Claude Leroy ;

Vu l'arrêté préfectoral portant sur la composition du Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) du Pas-de-Calais en date du 16 novembre 2022 ;

Vu le courrier de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités en date du 7 janvier 2025 sollicitant la désignation des représentants pour la sous-commission « petite enfance » ;

**Le Président du Conseil départemental,**

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

Madame Christine Vasseur-Delattre, cheffe du bureau coordination, appui et accueils collectifs au sein du service départemental de protection maternelle et infantile, est désignée en qualité de titulaire pour représenter le Département à la sous-commission « petite enfance » du CDSF.

**Article 2 :**

Madame Christel Delecaut, cheffe de service adjointe du service de protection maternelle et infantile est désignée en qualité de suppléante pour représenter le Département à la sous-commission « petite enfance » du CDSF.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État, notifié aux intéressées et publié électroniquement sur le site internet du Département.

Arras, le 21 février 2025  
Pour le Président du Conseil départemental,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maryline Vinclaire', with a stylized flourish at the end.

Signé électroniquement par  
Maryline VINCLAIRE  
Directrice générale des services